

REGLEMENT PARTICULIER

9^{ème} TOURNOI (double) de Guilhaerand

Granges par séries

des 21 et 22 janvier 2023

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Les juges-arbitres sont **Guillaume COURTIN**, juge arbitre Principal et **Maxime HIRON** juge arbitre adjoint. Le tournoi est déclaré sous le numéro de dossier Poona 2202648 et sera autorisé par la ligue et la FFBaD. Le logiciel utilisé sera Badnet.
2. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française classés dans les séries, **N3 à NC**. Les joueurs des catégories : minime, cadet, junior, sénior et vétéran sont autorisés à participer. Le tournoi est limité aux 250 premières inscriptions.
3. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
4. Tout joueur doit être en règle avec la F.F.BaD le jour du tirage au sort le 08/01/2023
5. Les joueurs peuvent s'inscrire **dans un ou deux 2 disciplines** (mixte le samedi et double le dimanche). Le coût pour un tableau est de 18€ et de 20€ pour deux tableaux. Les inscriptions peuvent être effectuées :
 - Directement en ligne sur Badnet ou Ebad
 - Par virement bancaire : Iban FR76 1390 6000 7985 0282 5174 886
 - Par chèque à l'ordre du TGV07 à l'adresse : SANJUAN Jean-Marc, 08 Chemin de Champelrose, 07130 CORNAS
6. Le tournoi sera organisé par série en regroupant les joueurs et les paires selon la moyenne CPPH à la date du tirage au sort. Ainsi par exemple une paire R6/R6 possédant respectivement 100 et 110 points et possédant donc une moyenne de $(100+110) : 2$ points pourra donc se trouver dans le tableau S2 alors qu'une paire R5/D8 possédant respectivement 130 et 24 points soit une moyenne de $(130+24) : 2 = 77$ pourra donc se trouver dans le tableau S3 car leur moyenne est plus faible. Les joueurs n'ont pas le choix de leurs séries.
7. La compétition se déroulera dans le strict respect de la dernière version du protocole sanitaire applicables à la date du tournoi, et les éventuelles consignes supplémentaires imposées par le Préfet de l'Ardèche et la municipalité de Guilhaerand Granges.
8. **Les tableaux comporteront :**
 - le samedi : les mixtes : une première phase en poules avec 2 sortants et une seconde phase en élimination directe jusqu'aux finales ou en poule unique.
 - le dimanche : les doubles : une première phase en poules avec 2 sortants et une seconde phase en élimination directe jusqu'aux finales ou en poule unique.

Pour chaque tableau le nombre d'inscrits est limité. En cas de dépassement dans un tableau, une liste d'attente sera constituée. Les critères de priorité seront :

- Ordre d'arrivée de la fiche inscription accompagnée de son règlement.
- Fiche d'inscription expédiée sans son règlement (Email, Badiste...)
- Joueurs inscrits dans leur série de classement.

9. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme (échancier). **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges-arbitres et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1 h 00 à l'avance.**
10. **Les organisateurs, en accord avec les Juges-arbitres, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**
11. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes, boissons, serviette...).
12. Le plateau de jeu est réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux conseillers aux joueurs (selon consignes sanitaires en vigueur). Seul les 5 terrains du Centre Omnisports seront équipés pour le coaching entre les points.
13. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère des sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au J.A avant le début de la compétition.
14. Les matchs se dérouleront en auto arbitrage jusqu'aux finales. Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points. Le temps de repos entre deux matchs sera de 20' minimum et pourra être réduit avec l'accord du joueur concerné.
15. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera en vente dans la salle (Forza S 6000 et Yonex Mavis 600). Dans la série P, le volant plume est préconisé mais en cas de désaccord le volant plastique sera prioritaire.
16. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté faute, sauf au service, où il pourra être réengagé deux fois. Les filins seront comptés let au service comme en jeu.
17. Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec les Juges-arbitres et devront obtenir l'accord de ces derniers. **Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par les JA. De plus ils devront indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence.**
18. En cas de forfait d'un joueur d'une paire, celui-ci pourra être remplacé par les premiers joueurs inscrits sur la liste d'attente (cf. article 3.2.5 du règlement des compétitions).
19. **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges-arbitres et ce, quelque soit le niveau de la compétition.**
20. **Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F.F.Bad est exigée sur les terrains.**
21. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
22. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de **3 minutes de préparation** avant le début du match, ils **devront tester leurs volants dans ce temps de préparation** (test des volants et changements de tenues).
23. **Contestations** : seul les **joueurs**, le jour du tournoi, pourront porter réclamation auprès des Juges-Arbitres. Toute contestation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

24. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident...
25. Les têtes de séries seront désignées à l'aide du CPPH de la FFBaD le 08 janvier 2023 avec l'accord des JA.
26. La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir **avant le dimanche 08 janvier 2023** en privilégiant une feuille par club, si possible à envoyer à : tgv07@free.fr ou par courrier à Sanjuan Jean-Marc, 08, Chemin de Champelrose 07130 CORNAS. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement (chèque ou virement). **Le tirage au sort aura lieu le dimanche 08 janvier 2023**. Les droits d'engagement (18€ pour un tableau et 20€ pour 2 tableaux) ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié (cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail, etc...). Tout forfait ou abandon après le tirage au sort devra être justifié dans un délai de 5 jours par l'envoi d'un certificat à : sophie.bluy@badminton-aura.org sous peine de 2 mois de suspension de compétition (Interclubs et tournois). Merci de préciser la date et le lieu de la compétition.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.

Le comité d'organisation du TGV07
Le 03 novembre 2022

Les Juges Arbitres